

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
VENDREDI 25 OCTOBRE 2013  
COMPTE RENDU**

**PRESENTS** : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Madeleine VEILLAS, Marie-France COUDOUR, Emmanuelle BARLERIN, Jean-Yves FARJON, Bernard MEIER, Daniel CHALOT, Nicolas OSSEDAT, Jean-Yves MOISSONNIER, Gérard REBOULET

**ABSENTS** : Jean-Michel BRISSAY-CHATRE (excusé), Cyril EPINAT (non excusé)

## **1 - CAMPING**

Le conseil municipal lors de la séance du mois de juillet et suite au départ de Mme et M. Allut avait, à l'unanimité, décidé de confier l'assistance à la mise en place d'une procédure de délégation de service public pour l'exploitation du camping «le Verdillé» au bureau d'études SOMIVAL.

Du fait du calendrier imparti, l'exploitant devra être désigné en janvier ou février 2014. Il lui sera alors difficile, à ce moment-là, d'assurer pleinement la publicité du camping pour la saison 2014.

Il est décidé à l'unanimité des membres présents d'accepter la proposition d'assistance commerciale du même bureau d'études SOMIVAL, qui sera chargé d'une action de promotion du camping. Cette mission d'un montant de 2.000 € HT sera validée si et seulement si des candidats potentiels sérieux sont retenus par la commission de suivi de délégation de service public (CSDSP) du jeudi 31 octobre 2013.

## **2 - PISCINE MUNICIPALE**

Madame Suzanne RICHARD présente le bilan de la saison écoulée :

<u>Dépenses</u> : 71.992,85 €	<u>Recettes</u> : 34.347,50 €	soit un déficit de 37.645,35 €
<u>Rappel</u> : Plus de 12 000 entrées payantes		

Nota : En sus des charges annuelles habituelles (personnel, eau, électricité, coût d'entretien et de maintenance de la structure...), il a été procédé au remplacement d'une des pompes (3.500 €) et au rafraîchissement des peintures.

## **3 - DEMANDE DE SUBVENTION**

A l'unanimité des membres présents, la demande de subvention formulée par les Restaurants du Coeur de la Loire n'est pas suivie d'effet.

Pour information, les inscriptions au centre des Restos du Coeur de Saint Germain-Laval auront lieu mardi 05/11, mercredi 13/11 et mardi 19/11 de 9 H à 11 H 30 (89, place du 8 mai).

## **4- ASTREINTES**

Les nombreux équipements techniques de la commune et la période hivernale amènent à réfléchir quant à l'organisation de l'unité technique pour faire face aux aléas tant techniques que météorologiques.

Une astreinte est décidée à l'unanimité pour les quatre agents de l'unité technique. Un tour de rôle sera instauré (une semaine par mois).

Même si cette astreinte est instaurée pour la maintenance et le suivi de la nouvelle station d'épuration, le déneigement et la piscine, elle aura un caractère général pour couvrir tout type d'incident.

Il est décidé à l'unanimité des membres présents que l'astreinte sera rémunérée 55 € la semaine et qu'elle débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2013.

## 5- INFORMATIONS DIVERSES - CHANTIERS EN COURS ET A VENIR

### o EHPAD ( Maison de retraite )

La cérémonie « pose de la première pierre » aura lieu le 7 novembre 2013 à 11 H.

Le Maire par ailleurs Président du conseil d'administration de la maison de retraite des Pays d'Urfé et Madame Bourrachot, Directrice par interim, ont lancé les invitations

### o STEP ( Station d'épuration )

La démolition de l'ancienne station est quasiment terminée.

Reste à réaliser l'implantation paysagère autour de la nouvelle station.

La réception des travaux interviendra courant novembre tandis que l'inauguration officielle de l'équipement sera fixée en décembre à une date à arrêter. S'en suivra une journée « portes ouvertes » destinée à l'ensemble de la population et à toutes les personnes intéressées.

Il est important de préciser que la mise en demeure préfectorale sera bientôt levée.

### o LOGEMENTS NEUFS

- Les travaux des nouveaux logements de la rue de Vichy continuent

- Monsieur GAGNAIRE, Directeur de Loire Habitat, en visite à Saint Just-en-Chevalet courant octobre, a informé Monsieur le Maire qu'un budget de 750.000 € serait consacré à la réhabilitation des 32 logements de la rue René Cassin (façades, chauffage, installation électrique, réfection intérieure des logements et des parties communes...)

- Une enveloppe de 80 000 euros sera également affectée pour la réfection et la mise en valeur des espaces extérieurs.

Il y a lieu de préciser que Loire Habitat finance ses travaux grâce à ses fonds propres et à la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces travaux seront réalisés dès 2014.

Les garages récemment acquis par Loire Habitat à Monsieur CHARRET sur proposition du Maire seront réhabilités en janvier 2014.

Le Maire « se félicite » de ces bonnes nouvelles et d'avoir été entendu sur le total réaménagement du quartier, quasiment sans impact financier pour la commune :

- démolition de la barre HLM
- construction maison de retraite
- construction de logements neufs
- réhabilitation des 32 logements existants
- aménagement des espaces extérieurs
- transformation de l'actuelle maison de retraite en maison de santé et maison des services (CCPU).